

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

JE VOTE FO, JE VOTE POUR :

Un syndicat efficace au quotidien

Les représentants FO sont disponibles, à l'écoute, actifs et efficaces pour défendre tous les dossiers qui leur sont confiés à tous les niveaux (interventions régulières auprès de la hiérarchie ou des services, dossiers individuels ou collectifs, mouvement, ouvertures de classes, maintien ou passage en REP/REP+, promotion, INEAT/EXEAT...).

Les représentants FO siègent dans toutes les instances. Ils y défendent les revendications des collègues et rendent compte précisément du mandat.



Un syndicat contre l'arbitraire de l'évaluation-PPCR (hors classe, RDV carrière, ...)

Loin de répondre aux revendications d'amélioration du déroulement de carrière, le PPCR retarde l'avancement de tous en début de carrière et bloque ou ralentit celui de nombreux autres collègues.

FO revendique l'augmentation de 16 % du point d'indice pour tous pour compenser la perte de pouvoir d'achat depuis 10 ans.

En Haute-Garonne, le SNUDI FO 31 intervient en particulier pour :

- mobiliser les collègues pour l'abandon de l'évaluation-PPCR. Il organise une campagne nationale de pétition et un rassemblement à l'IA ;
- accompagner les collègues et porter leurs recours aux autorités pour exiger la révision des appréciations. Plus de 120 collègues ont confié leur situation à FO ;
- s'opposer à la logique d'accompagnement du PPCR et aux visites des IEN dans les classes au prétexte de « formation », ces pressions et ce cadrage déguisé remettent en cause notre liberté pédagogique, comme c'est le cas pour les évaluations CP et CE1. Nous refusons de devenir « stagiaires à vie ».



Un syndicat qui défend le cadre national, contre l'école des « territoires »

En Haute-Garonne, le SNUDI FO 31 intervient en particulier pour :

- des rythmes scolaires cadrés par une norme nationale. Nous sommes fonctionnaires d'état, nous ne voulons pas être soumis aux décisions des mairies. Le rythme de 4 jours sur 36 semaines qui s'est imposé dans 90 % des communes doit devenir national ;
- combattre l'ingérence des mairies, les PEDT et leurs conséquences. La situation des écoles maternelles de Toulouse en est une illustration ;
- défendre le droit des enseignants à choisir librement les horaires d'APC contre toute pression.



Un syndicat qui défend le droit au temps partiel

Depuis 2008, FO est intervenu pour que les décrets ministériels sur le temps partiel à 80% (payé 85,7%) soient mis en œuvre en Haute-Garonne. Depuis 2014, cette possibilité est offerte aux PE de la Haute-Garonne.

Pour autant, de nombreuses demandes de temps partiels sur autorisation sont injustement refusées. FO défend toutes les situations qui lui sont confiées : à la rentrée 2018, l'intervention de FO a permis à 16 collègues qui s'étaient vu opposer un refus d'obtenir le temps partiel demandé.

Un syndicat qui défend le mouvement

Après les attaques contre le déroulement de carrière avec le PPCR, le gouvernement a annoncé son intention de remettre en cause les règles du mouvement : plus de barème basé sur l'ancienneté, affectation sur zone géographique et non sur poste précis, une seule phase de mouvement... FO s'y oppose. À l'initiative de FO, une position intersyndicale a été adoptée.

En Haute-Garonne, le SNUDI FO 31 intervient en particulier pour :

- le maintien des 3 phases du mouvement et a obtenu la mise en place d'une fiche de vœux pour la 3ème phase.
- que chaque PE soit affecté sur un poste dès la rentrée. Suite à l'intervention de FO, l'administration a reconnu depuis 2014 que la notion de « surnombre » n'existait pas et affecte les collègues sans affectation sur un poste de titulaire remplaçant dans une école proche de leur domicile.

Un syndicat qui défend tous les postes

FO se mobilise contre la dégradation constante du niveau d'encadrement.

Les effectifs doivent baisser dans toutes les classes !

En Haute-Garonne, le SNUDI FO 31 intervient en particulier pour :

- opposer aux projets de fermetures, blocages, refus d'ouvertures de l'Inspectrice d'Académie les revendications confiées par plus de 60 écoles, elles sont toutes justifiées, le seuil d'ouverture de 32 en maternelle dans notre département est particulièrement scandaleux ;

- revendiquer que les dotations soient attribuées dès le mois de mars afin de pourvoir les postes à titre définitif au 1er mouvement : "Les postes c'est maintenant qu'il les faut !" .

FO a mobilisé les collègues à chaque étape de la carte scolaire. Lors de cette rentrée, FO a accompagné les délégations d'écoles qui refusaient une fermeture ou revendiquaient une ouverture et a obtenu satisfaction pour plusieurs d'entre-elles. FO revendique la création des postes de titulaires remplaçants nécessaires et le retour aux différentes spécificités de titulaires remplaçants ZIL, brigades maladies, FC, ASH...).

Un syndicat pour l'enseignement adapté, contre l'inclusion systématique

FO rappelle son attachement à l'enseignement adapté, aux postes et structures spécialisées contre la logique d'inclusion systématique et forcée des élèves en classe ordinaire sans moyen.

En Haute-Garonne, le SNUDI FO 31 intervient en particulier pour :

- défendre les collègues face aux violences et incivilités auxquelles ils peuvent être confrontés, qu'elles soient ou non liées à des situations d'inclusion. En 2017/2018, FO est intervenu à différents niveaux (IEN, IA, CHSCT...) sur 17 situations, dans de nombreux cas, des avancées ont été obtenues (orientation en structure adaptée, prise en charge extérieure et scolarisation partielle, changement d'école...) ;

- défendre les structures de classes spécialisées contre la logique de « dispositifs » que ce soit en ULIS, IME, IMPRO, SEGPA, EREA...

- revendiquer la création des postes spécialisés nécessaires ;

- défendre les structures de classes d'UPE2A et revendiquer leur développement pour faire face aux besoins croissants.

OUI aux INEAT et à la liste complémentaire

En Haute-Garonne, le SNUDI FO 31 intervient en particulier pour :

- défendre toutes les situations d'INEAT et d'EXEAT qui lui sont confiées ;

- revendiquer les recours à la liste complémentaire du concours pour faire face aux besoins et s'opposer au développement de la contractualisation.



Je vote FO, je vote pour :

Un syndicat pour le droit à la médecine de prévention

Le SNUDI-FO 31, par sa saisie du tribunal administratif qui a condamné le recteur de Toulouse, a fait évoluer les choses avec le recrutement de médecins de prévention, mais les visites médicales obligatoires ou même la possibilité de voir un médecin de prévention quand on le demande restent très limitées. FO continue d'intervenir dans toutes les instances pour que le droit soit respecté.

Un syndicat représentatif et en plein développement

Lors des élections de 2014, FO consolidait sa place de 1er syndicat de la Fonction Publique d'État. Sa fédération de l'enseignement, la FNEC-FP FO (Fédération FO de l'Éducation et de la Culture et de la formation professionnelle) renforçait fortement sa représentativité. Elle siège dans la totalité des instances nationales, académiques, départementales.

Dans le département, le SNUDI FO 31 est représentatif dans toutes les instances.

Depuis 2014, le SNUDI FO 31 (tout comme la FNEC-FP 31) poursuit sa progression. Il a gagné la confiance de nombreux collègues et le nombre de ses adhérents progresse constamment.

Pour ces élections 2018, la FNEC-FP FO renforce ses positions dans l'Académie de Toulouse. Elle présente 24 listes (1er degré, second degré, personnels non enseignants) afin que chaque collègue puisse voter FO aux CAP, aux CT, aux CCP.

Votez pour un syndicat indépendant !

Votez pour résister, pour revendiquer, pour reconquérir !

VOTEZ FO !

Du 29 novembre au 6 décembre : votez FO !

4 clics
pour vos revendications
4 clics
pour reconquérir vos droits



CTM / CTA / CAPA / CAPN : renforcer la représentativité de FO

Vous pouvez joindre le **06 59 15 99 38**
pour tout aide relative au vote.

